

REUNION DU DIRECTOIRE DES DEUX RESEAUX VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017

I) Rôle du directoire :

- Intermédiaire administratif avec le recteur
- Instance administrative de pilotage du réseau.

II) Rôle du conseil pédagogique :

- Autonome, le conseil pédagogique est force de réflexion, proposition et innovation.
- Il comprend l'ensemble des chefs d'établissement, les I.E.N. et les inspecteurs référents du réseau, un représentant des enseignants, professeur documentaliste ou C.P.E. par établissement, un directeur d'école par réseau et un directeur de C.I.O.
- En s'appuyant sur les enseignants ou C.P.E. dynamiques, impliqués, s'impliquant sur des actions inter-dégrés, les activités du réseau doivent conduire à des propositions pédagogiques concrètes dans les écoles, les collèges, les lycées et dans les classes.
- Il convient de trouver du lien entre le conseil pédagogique du réseau et le conseil pédagogique des établissements. De même, le projet d'établissement s'articulera avec le projet de réseau.

III) Les commissions de travail :

- La première commission de travail sera constituée des chefs d'établissement, du directeur du C.I.O. et des inspecteurs du réseau.
- Toute instance peut inviter et consulter une personne qualifiée.
- Cette commission portera nécessairement sur le diagnostic de chaque réseau et le choix des indicateurs : territoire, résultats aux examens, parcours scolaires, orientation et flux, les 5 parcours éducatif, le climat scolaire.
- **Il est demandé aux chefs d'établissement de chaque réseau d'établir un état des lieux des partenariats effectifs, un inventaire des projets inter-cycles, inter-établissements, la carte des langues, type d'évaluation (par compétences ou/ et notation).**

Merci de compléter le questionnaire qui vous sera adressé ultérieurement.

IV) Calendrier des réunions :

- Première réunion de la commission diagnostic : mardi 19 décembre 2017 à 14h30
Réseau Giono au lycée Esclangon.
Réseau Bléone-Durance au lycée de Sisteron.
- Deuxième réunion de la commission diagnostic : jeudi 18 janvier 2018 à 14h30.
Réseau Giono au lycée Esclangon ;
Réseau Bléone-Durance au collège de Château-Arnoux.
- Première réunion du conseil pédagogique : mercredi 14 février 2018 à 9h00.
Réseau Giono au collège de Sainte-Tulle
Réseau Bléone-Durance au lycée Beau de Rochas.
- Deuxième réunion du directoire : mercredi 14 février à 14h00.
Réseau Giono : au collège de Sainte-Tulle
Réseau Bléone-Durance au lycée Beau de Rochas.

V) Informations diverses :

- Le réseau Bléone devient le réseau Bléone-Durance.
- Il convient de réfléchir à la charte graphique de chaque réseau et à sa cartographie.

Les coordonnateurs :

Réseau Giono : Véronique Dobré, Jean-Philippe Didelet.

Réseau Bléone-Durance : Monique Jean Dit Gautier, Jean-François Lecomte.